

DM3-Décision modificative 3 - 2014

Ce projet de décision modificative a pour principal objectif d'intégrer les ajustements de crédits nécessaires.

Il n'entraîne **pas d'appel à contributions ni à redevance complémentaire**.

I Présentation des postes de dépenses 2014

Dans un souci de lisibilité, la présentation des postes de dépenses s'articule autour des principaux volets suivants :

- Prévention et réduction du risque inondation
- Stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion (+ valorisation du patrimoine)
- Aménagement et gestion des eaux
- Fonctionnement administratif de l'Etablissement

Prévention et réduction du risque inondation

		Budget primitif 2014	BS 2014	DM2	DM3
ACTIONS DE BASSIN	Animation de la plateforme prévention des inondations	35 286	2 114	- 8 000	
	Appui technique PCS, DICRIM et repères de crues	52 711			
	Démarche RVI (création d'un environnement favorable)	40 004	9 996		
	Démarche RVI (réalisation de diagnostics)	1 100 000			-300 000
	Démarche RVI (mesures effectives)		415 736,25		
	Démarche RVI (<i>task force temporaire</i>)	141 202			
	Initiative commune PCA des collectivités	24 222	12 478		
	Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	29 551	43 190		
ACTIONS TERRITORIALISEES	Mission en Loire Moyenne	83 529			
	Programmes de restauration du lit et de renforcement des levées en Région Centre	1 341 428		- 244 555	175 000
	PCS Région Centre	2 677	4 015		
	Mission sur le Bassin de la Maine	72 179		- 2 000	
	Etude des Val du Giennois	79 000		11 000	
	Mission Allier	70 000		- 70 000	
	Appui PGRI-TRI-SLGRI	100 000			- 40 000
	Prévention des inondations et réduction des risques	3 171 789	487 529,25	- 313 555	-165 000

Abstraction faite de l'inscription de 175 000 € dans le cadre du mandat confié à l'Etablissement par la Région Centre, pour le programme de restauration du lit et de renforcement des levées en région Centre, il s'agit pour l'essentiel de l'ajustement des crédits.

Stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion (+ Valorisation du Patrimoine)

	Budget primitif 2014	BS 2014	DM 2	DM 3
Soutien aux programmes ou projets de recherche	119 999		-15 000	-60 000
Plateau Collaboratif d'Echanges du plan Loire	104 000	26 000		
Réseaux de coopération et actions pilotes	107 524	37 676		
Conseil Scientifique du plan Loire	5 000			
Actions patrimoniales	74 999	25 000		-20 000
Classes Loire	35 000			-15 000
Frais d'intervention	197 636	120 000	15 000	
Recherche/Données/Information (+ patrimoine)	644 158	208 676	0	-95 000

Sur le volet stimulation de la Recherche/Données/Inform@tion, il s'agit uniquement de l'ajustement des crédits.

Aménagement et gestion des eaux

	Budget primitif 2014	BS 2014	DM 2	DM 3
SAGE Loiret	94 898		1 163,02	
SAGE Sioule	78 850			
SAGE Yèvre Auron	203 356		- 32 566	- 8 000
SAGE Loire en Rhône-Alpes	10 000			
SAGE Loir	193 663	1 475	- 19 489,64	
SAGE Cher amont	239 4		- 134 954	
SAGE Allier aval	232 3	22	- 129 880,27	
SAGE Cher aval	143 585	41 499	- 8 173,88	- 15 000
Continuité écologique, appui et participation à la restauration des milieux naturels	152 298	23 042	195 000	- 95 000
Préservation et restauration des espèces de poissons migrateurs	618 500		16 822,43	
Aménagement et gestion des eaux	1 967 737	66 38	- 112 078,34	-118 000

Sur le volet Aménagement et gestion des eaux, il s'agit uniquement de l'ajustement des crédits

Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	Budget primitif 2014	BS 2014	DM 2	DM 3
Fonctionnement administratif général	1 121 827	977 886,83	205 300	- 94 000
Budget Communication	130 000			
Fonctionnement administratif	1 251 827	977 886,83	205 300	- 94 000

Sur le volet fonctionnement administratif, il s'agit là aussi de l'ajustement des crédits.

Décision modificative n°3 2014 : budget principal

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	175 000		175 000	
Total de la section de fonctionnement	- 647 000		- 647 000	
Total du budget principal	- 472 000		- 472 000	
	- 472 000		- 472 000	

L'application des dispositions figurant dans le projet de décision modificative n°3 au budget principal 2014 fait l'objet de la proposition de délibération suivante :

- approbation de la décision modificative n°3 de l'exercice 2014 – budget principal